

Adresse de retour

CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne
Service Taxe d'apprentissage
Place de la Bourse - BP 2043
69226 Lyon Cedex 02



L'OCTA CCIR Auvergne-Rhône-Alpes réunit les Chambres de Commerce et d'Industrie, les Chambres d'Agriculture et les Chambres de Métiers et de l'Artisanat - Arrêté préfectoral n° 17 - 507 du 12 décembre 2017

Déclarez votre Taxe d'apprentissage 2019 avant le 1^{er} mars

Déclarez en ligne <https://www.facilitaxe.com/CCIRARA>

Complétez l'adresse ou modifiez-la si besoin

Prestation rapide et personnalisée :

- Assistance et traitement automatique des données
- Calcul selon la réglementation en cours
- Base de données des établissements habilités

Personne à contacter

Date de radiation ou cessation d'activité

Effectif Annuel Moyen de tous vos établissements

Déclarez en ligne <https://www.facilitaxe.com/CCIRARA>

Effectif Annuel Moyen en 2018 ; Effectif Annuel Moyen d'Alternants en 2018* ; Nbre de contrats d'apprentissage présents au 31/12/18 Voir au dos : Etat des apprentis présents au 31/12/2018 : Quota CSA obligatoire

(*) dont contrats apprentissage et professionnalisation, Volontariat international Entreprise, Convention Industrielle Formation Recherche).

UNIQUEMENT POUR LES ENTREPRISES DE 250 SALAIRES ET PLUS

Calcul de la Taxe d'apprentissage

Déclarez en ligne <https://www.facilitaxe.com/CCIRARA>

Si salaires bruts existants de vos sociétés basées en Alsace-Moselle, prendre contact avec votre conseiller Taxe. Entreprise affiliée à une caisse de congés payés : vérifiez que vos salaires bruts soient majorés de 11,5 %.

• TB Taxe d'Apprentissage Brute : S x 0,68 % = 1

Total Salaires Bruts 2018 Métropole et DOM

Voir au dos, LA CSA FINANCE OBLIGATOIREMENT LES CFA ACCUEILLANT VOS APPRENTIS.

a Effectif Annuel Moyen 2018 x 5 % =

b Effectif Annuel Moyen 2018 présent en contrat d'apprentissage, de professionnalisation, de VIE et CIFRE

Si b est inférieur à a, l'entreprise est soumise SOUS CONDITIONS à la CSA.

• CSA : S x voir au dos : CSA. % = 2 +

DÉDUCTIONS à appliquer :

| CREANCE CSA* | FRAIS DE STAGE* | DONS EN NATURE* | Joindre les conventions de stage et justificatifs de versements |
|---|--|---|---|
| Cat A <input type="text"/> J x 25 € = <input type="text"/> CAP, BAC, BTS, DUT | Cat B <input type="text"/> J x 36 € = <input type="text"/> BAC + 3 et plus | <input type="text"/> | <input type="text"/> D4 Total des déductions € |
| <input type="text"/> D1 € + | Total : A + B <input type="text"/> D2 Plafonné à 3% de TB € + | <input type="text"/> D3 CFA et écoles € = | |
| (*) Etablissements de 250 salariés et+ avec taux alternants ≥ à 5 % | (*) Limité à 3% de la Taxe d'Apprentissage Brute | (*) Limité aux montants de la Cat A et/ou B | |

Montant à payer 1+2-D4 = Arrondir à l'euro le plus proche

A défaut de déclaration avant le 1^{er} mars 2019, le montant dû sera à payer au Trésor Public majoré de 100 %. Prendre contact avec votre conseiller Taxe pour plus d'informations.

Mode de règlement (Cocher ci-dessous le mode de règlement)

- Chèque à dater avant le 1^{er} mars 2019 à l'ordre de : OCTA CCIR Auvergne - Rhône-Alpes
- Virement Joindre copie et mentionner sur l'ordre de virement : Votre SIRET (14 caractères) / TA 2019

Cachet, Date et Signature de l'ETS ou du cabinet comptable

Nos coordonnées bancaires :
RIB : 30003 02280 00037260912 54
IBAN : FR76 3000 3022 8000 0372 6091 254
BIC-adresse SWIFT : SOGEFRPP



CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne
Service Taxe d'apprentissage
Mail : a.olier@lyon-metropole.cci.fr
Tél. 04 72 40 58 50

PIÈCES À JOINDRE : Convention de Stage Justificatifs (Facture du matériel, reçu du versement, attestation d'intérêt pédagogique)

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD, vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant à l'adresse du collecteur.

Etat des apprentis présents au 31/12/2018 : Quota obligatoire

Le service Taxe pourra vous demander la copie de vos contrats d'apprentissage en cas de complément d'information.

ATTENTION : Un contrat de professionnalisation ne bénéficie pas du Quota obligatoire.

| Nom, prénom de l'apprenti | Intitulé du CFA et adresse complète du lieu de formation | Intitulé du diplôme préparé (ex : Bac Pro Services, etc.) | Dates | * |
|--|--|---|--|--------------------------|
| | | | Date début contrat Date fin contrat | |
| Reprendre exactement les informations mentionnées sur le contrat d'apprentissage enregistré. | | | | |
| | | | | <input type="checkbox"/> |
| | | | | <input type="checkbox"/> |
| | | | | <input type="checkbox"/> |
| | | | | <input type="checkbox"/> |
| | | | | <input type="checkbox"/> |
| | | | | <input type="checkbox"/> |
| | | | | <input type="checkbox"/> |

IMPORTANT

Seul votre collecteur régional peut vérifier vos

contrats d'apprentissage enregistrés au 31/12

Cocher le cas échéant : * L'Entreprise finance le CFA d'accueil en lui accordant plus que le quota obligatoire. (Ce choix diminue fortement les financements des écoles).

Cocher le cas échéant : Liste en pièce jointe en cas de plus de 10 apprentis.

Reversements possibles aux établissements habilités

Cocher le cas échéant : Liste en pièce jointe en cas de plus de 4 établissements.

| Réservé OCTA CCIR | Intitulé du diplôme (ex : Bac Pro Services, etc.) | Intitulé de l'établissement et adresse complète, CP et Ville | Sans indication, l'établissement bénéficiera de l'habilitation fixée par la Préfecture de région. Indiquer si besoin une somme ou un pourcentage |
|-------------------|---|--|---|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

Le collecteur unique régional investit dans la formation professionnelle et l'apprentissage

En nous confiant la gestion de votre dossier de taxe d'apprentissage, nous nous engageons à contrôler la conformité de vos calculs exposés, en application des textes réglementaires en vigueur. Ces contrôles peuvent amener à des corrections qui figureront sur votre reçu libératoire. Il sera accompagné d'un état de reversement aux écoles.